

INSCRIPTION A PASSPLUS

(services du Conseil départemental, dont cantine)

I- Modalités d'inscription

Le site Passplus regroupe les services offerts par le Conseil départemental comme l'attribution d'un ordinateur, une aide financière pour le sport et la culture, ou pour les transports.

Il permet aussi de bénéficier de la cantine.

Pour les nouveaux élèves entrant en 6^e, **inscription obligatoire** en ligne du 1er Juin au 25 septembre 2023 sur le site : **<http://www.passplus.fr>** (voir flyer joint)

Pour les futurs élèves de 5^e/4^e/3^e, faire une mise à jour du dossier en vous connectant sur le site au plus tard le 25 septembre 2023.

En cas de difficulté lors de l'inscription, veuillez contacter **en priorité** le 09 69 32 60 92 ou contact@passplus.fr . L'Intendance se tient aussi à votre disposition pour toute question par courriel int.0921393p@ac-versailles.fr ou téléphone 01 47 58 68 50.

II- Restauration scolaire

La restauration est ouverte les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Le choix du régime (Externe ou demi-pensionnaire) et des jours de demi-pension ne pourront être modifiés qu'après l'emploi du temps définitif, vers le 25/09/2023. Les familles devront effectuer leur demande en rédigeant un mot dans le carnet de correspondance.

Durant le reste de l'année scolaire, la facturation étant mensuelle, tout changement **définitif** doit être saisi au moins 30 jours avant par le service de l'intendance. Il convient de rédiger un mot dans le carnet de correspondance et de le présenter au CPE.

Tout changement occasionnel doit être demandé au CPE via le carnet de correspondance. Après validation du CPE, une dé-réservation sur le site doit être effectuée par le parent 72 heures avant afin de ne pas être facturé.

III- Carte cantine

Elle doit être présentée lors de chaque passage à la cantine. Les élèves de 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème} continuent d'utiliser la carte de l'année précédente. Nous déplorons un nombre important d'oubli et de perte de carte. Afin de développer chez les élèves le sens des responsabilités, de l'autonomie et de la vie collective, nous comptons sur votre vigilance, les oublis de carte pénalisant la fluidité du service. Pour mémoire, les élèves n'ayant pas leur carte passent en dernier.